

**Compte rendu du Conseil d'Administration**  
**Jeudi 23 mars 2017, 20h30**  
**à Cholet, pôle social, salle 1, 1<sup>er</sup> étage.**

PRESENTS : Mme Papin - Mme Edouard (+ pouvoir Mme Delaunay) – Mme Poilane - Dr Clédât (+ pouvoir Mme Brochard) – Mme Roquebert - Mme Thomas (+ pouvoir Mr Mousseau) – Mme Degueille - Mme Formon – Mme Clénet – Mme Frouin (suppléante) - Mme Savidan (invitée).

EXCUSES : Mme Delaunay – Mr Algoët - Mme Bourget - Dr Pelé - Dr Pineau – Mr Fonteneau – Mr Sinan – Mr Pied – Mme Girardeau – Mme Brochard - Mr Le Mené - Mr Thomas - Mr Mousseau - Mr Vollot – Mr Baudinaud - Mme Fouchaux

**I. Approbation du compte-rendu du CA du 13 décembre 2016.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**II. Comptes 2016**

Les comptes 2016 sont présentés par Mr Grenouilleau, expert-comptable du Cabinet Sorex. Rappel du principe de présentation consolidée des comptes de l'association.

- Pour 2016, le résultat est de +2637€. Il est entièrement attaché à l'activité du CLIC.
- Il est observé un équilibre pour cet exercice des charges de fonctionnement, également réparties entre l'activité CLIC et l'activité MAIA. La ventilation des charges se fait bien cependant au réel et non pas sur un principe de quote part à 50/50.
- Par ailleurs l'augmentation des charges 2016 en comparaison de celles de 2015 est essentiellement liée à l'organisation de Forum « Seniors, soyons acteurs ! ». Ces charges ont été compensées par des recettes exceptionnelles équivalentes.
- Provisions : le CLIC compte toujours une provision de 3000 euros en vue du futur déménagement de ses locaux, par contre la provision des 5000 euros constituée dès 2011 pour la labellisation de la MAIA a été réintégrée au compte de résultat et sera donc restituée à la demande de l'ARS. Cette démarche de labellisation n'est en effet plus à l'ordre du jour dans les directives nationales.
- Le solde de trésorerie au 31 décembre 2016 était de 240927€. La trésorerie réelle disponible au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante est d'environ de 65000 euros pour un budget annuel prévisionnel de 470000 euros, ce qui est correct.
- Affectation du résultat : il sera proposé à l'AG d'affecter le résultat 2016 dans « autres réserves ».

Logiciel de comptabilité : l'IGEAC va s'équiper prochainement d'un logiciel permettant de disposer notamment des outils dématérialisés nécessaires pour répondre aux obligations légales.

**III. Activités 2016 (cf power point) et projets 2017**

#### **IV. Statuts (cf annexe)**

Les membres du Bureau proposent de modifier les statuts de l'IGEAC afin d'intégrer les paramètres suivants :

- La nouvelle dénomination de l'agglomération choletaise
- Le changement de territoire d'intervention du CLIC et les nouveaux acteurs concernés
- Le futur cahier des charges du CLIC qui conduit à intégrer des acteurs comme la MDS et conseillers départementaux dans une instance de pilotage du CLIC.

Les modifications seront donc proposées lors d'une AG extraordinaire également le 19 juin prochain.

- **Elections**

Le CA souhaite, à l'occasion de l'AG, qui se déroulera juste après, organiser une élection pour les nouveaux sièges qui seraient créés et les sièges vacants depuis la dernière élection.

#### **V. Informations et questions diverses**

- Budget CLIC 2017 :
  - Le montant de la subvention départementale pour l'ensemble des CLIC est maintenu en 2017. La répartition sera connue début juillet.
  - La AdC a accordé à ce jour une subvention équivalente à 2016 avec la possibilité pour l'IGEAC de déposer une demande complémentaire. Celle –ci sera votée en commission au mois de juin.  
Le Président de l'IGEAC a sollicité un entretien avec Mr Algoët afin d'échanger sur les projets du CLIC.
- Prochain CA et AG : le jeudi 15 juin à 19h00
- L'équipe MAIA a intégré le 2 mars ses nouveaux bureaux, 17 avenue Maudet à Cholet.
- Bureaux du CLIC : Suite à la proposition de la AdC, le CLIC a indiqué au mois de janvier dernier souhaité s'installer au 1<sup>er</sup> étage du pôle social. Il a accompagné sa réponse d'une proposition de réaménagement pour obtenir l'usage de 4 bureaux. L'IGEAC est à ce jour en attente d'un retour de la AdC.
- Cahier des charges des CLIC du Maine et Loire : Suite à l'audit 2016 des CLIC du Maine et Loire, le Département a lancé la réécriture du cahier des charges des CLIC. Ceux-ci ont été associés au travail. Les membres du bureau via la directrice ont ainsi pu faire part de suggestions. La rédaction finale, assurée par Mr Bidet, va être soumise au vote des conseillers départementaux en juin prochain.

Fin de la séance à 22h30.